



notaire et valeur du bien immobilier

Par **régi**, le **08/12/2020 à 15:27**

Bonjour,

En changeant de notaire, en cours de sortie d'indivision, est-ce que le prix de vente de la maison peut changer et surtout est-ce que l'on peut espérer une plus forte part en indivision ?

En vous remerciant.

Par **Visiteur**, le **08/12/2020 à 18:32**

Bonjour

[quote]
est-ce que le prix de vente de la maison peut changer

[/quote]
Le notaire ne changera rien, sauf si l'indivision lui fournit une évaluation différente, en missionnant un expert agréé, par exemple...

La valeur de chaque part évoluera en fonction de cela, bien entendu.